Ceméa
L'éducation pour agir

Positionnement des Ceméa

Paris, le 05 octobre 2026

Les Ceméa soutiennent la légitime mobilisation lycéenne

Depuis la fin septembre, de nombreux lycéen·nes sont mobilisé·es.

Nous l'affirmons : Cette mobilisation est légitime ! elle est une réaction aux conditions d'enseignement et de travail dans les lycées et traduit l'absence d'écoute et de réponse des responsables politiques.

Le budget du second degré est en baisse. En 2026, hors cotisations de retraite des personnels, il progresse de 0,9 % alors que l'inflation atteint 2,3 %, selon la Banque de France ! En euros constants, c'est donc une baisse. Et cette diminution de moyen va se prolonger en 2027 puisque le gouvernement prévoit une hausse de ces budgets de 0,7 % pour l'ensemble de l'enseignement scolaire, retraites comprises, quand l'inflation attendue serait de 1,9 %.

Les régions, propriétaires des bâtiments, sont également affectées. La région francilienne a perdu 130 millions d'euros de recettes en 2025, puis 177 millions en 2026. Dans la métropole lyonnaise, sept lycées ont vu leur budget rejeté par leur conseil d'administration ! En Pays de la Loire, la dotation de fonctionnement des lycées recule encore en 2026.

En janvier, au lycée hôtelier Georges Baptiste de Canteleu, en Normandie, le plafond du réfectoire s'est effondré ; des internes dormaient habillés, sans chauffage. Il a fallu que les élèves manifestent pour obtenir des travaux d'urgence. À Évry, au lycée Brassens, les fuites et la présence de rats dans l'établissement ont été les éléments de trop qui ont poussé à la mobilisation.

À la rentrée, dans 53 % des collèges et lycées il manquait au moins une enseignante ou un enseignant. Ce pourcentage dépasse les 70 % dans l'académie de Versailles et atteint 50,8 % dans celle de Normandie.

S'ajoutent à cela des emplois du temps avec des journées qui commencent à 8h et se terminent à 18 h, avec de nombreux trous, des heures perdues, et très peu de projets qui prennent en compte l'amélioration du climat de la collectivité scolaire.

Mais en lieu et place de proposer des solutions, le gouvernement, par la voix du ministre de l'Intérieur, a qualifié ces mobilisations de **violences urbaines.** Le mot n'est pas neutre. **Manifester est un acte citoyen,** le Conseil constitutionnel l'a rattaché, lors d'une décision le 18 janvier 1995, à l'article 11 de la Déclaration de 1789, comme droit d'expression collective des idées et des opinions. **Dans une manifestation, les forces de l'ordre doivent accompagner le cortège et le protéger.** Mais le fait de considérer ces mobilisations comme des violences urbaines entraîne la police à voir les jeunes citoyen·nes manifestant·es comme des délinquant·es potentiels soupçonné·es d'être des casseurs.

C'est donc ainsi que l'on répond et regarde la jeunesse : des personnes violentes seulement qui troublent l'ordre public ?

Pourtant, en janvier 2024, pendant la mobilisation agricole, quand des feux avaient été allumés devant des préfectures et qu'une explosion avait soufflé des bâtiments à Carcassonne, le ministre de l'Intérieur avait alors expliqué qu'on ne répondait pas à la souffrance en envoyant les CRS.

Pour les élèves, on parle de violences urbaines ! Deux poids, deux mesures.

De plus, on assiste à des violences policières inadmissibles : jeunes tabassés, gravement blessés, ...

Les Ceméa, mouvement d'Éducation nouvelle et d'Éducation populaire, le redisent. **La démocratie s'apprend en la pratiquant. Il faut permettre à la jeunesse de participer, de s'exprimer, de se mettre d'accord sur des revendications. Puis de les porter, et de les négocier avec le gouvernement et les services de l'État et les écouter. Recevoir les organisations lycéennes serait un début.**

Les Ceméa refusent les violences ; toutes, d'où qu'elles viennent. Mais il suffit d'écouter une matinale ou un journal télévisé, sur chaque sujet consacré au mouvement, pour s'apercevoir que plus de la moitié du temps est consacré aux poubelles en feu et aux arrestations. Même quand il s'agit de rappeler que les élèves n'en sont pas les auteurs.

Écouter les élèves, les rencontrer, prendre en compte leurs légitimes revendications sera la meilleure façon d'éviter toute violence.